La Réunion. 13 des 17 migrants clandestins sri-lankais arrivés en bateau ont été remigrés en avion dans leur pays : “C’est un message envoyé aux personnes qui seraient tentées de venir” insiste le préfet. 53 nouveaux migrants placés en zone d’attente (MàJ)

26/12/2022 à 9h35



26/12/22

Samedi 24 décembre, 53 migrants sri-lankais sont arrivés à La Réunion à bord d’un bateau de pêche. Comme lors des arrivées précédentes, ils ont été placés en zone d’attente, en attendant leurs entretiens avec l’Office français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra).

Leur périple a pris fin à La Réunion pile aux heures du réveillon de Noël : les 53 Sri-lankais arrivés ce samedi 24 décembre 2022 au Port ont été pris en charge par les services de l'Etat à leur sortie du bateau de pêche qui les a emmenés jusqu'à chez nous.

Après un bilan sanitaire samedi soir, ces migrants entament désormais un marathon judiciaire qui a pour but de leur permettre, ou non, de rester à La Réunion. Comme lors des arrivées précédentes de bateaux sri-lankais – on en recense dix entre mars 2018 et décembre 2022 -, les passagers de l'Imula 0559 CHW ont été placés en zone d'attente.

Selon nos informations, dix d'entre eux, dont les trois femmes et les trois enfants qui se trouvaient sur le bateau, ont été conduits à l'aéroport de Gillot. Les 43 autres eux, ont pris leurs quartiers provisoirement dans une résidence hôtelière de l'Est qui leur fait office de zone d'attente.

Une mesure de rétention qui, rappelons-le, peut-être contestée devant un juge des libertés, comme l'a fait une partie des Sri-lankais arrivée par le passé sur l'île. **Lors de cette période en zone d'attente, il s'agira pour ces personnes de préparer leur demande d'asile auprès de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides, aidés d'avocats et d'interprètes. En fonction de l'histoire de chacun, l'Ofpra leur permettra, ou non, de rester à La Réunion et de déposer une demande d'asile. Demande d'asile qui peut ensuite prendre plusieurs mois, voire un ou deux ans, avant d'être acceptée ou non.**

La dernière fois qu'un bateau sri-lankais était arrivé à La Réunion avec à son bord des candidats au droit d'asile en France, le 20 octobre 2022, 13 des 17 passagers avaient été réacheminés vers le Sri Lanka. Le préfet, Jérôme Filippini, avait été clair à cette occasion, souhaitant éviter l'installation d'une filière entre les deux îles, et dissuader les éventuels candidats. "Chaque fois que les juges

m’autoriseront à considérer que des personnes qui sont en situation irrégulière doivent partir, nous organiserons le départ. Il n’y a pas de possibilité de venue régulière pour ces migrants”, s’était-il exprimé.

En 2022, quatre embarcations ont transporté 121 migrants sri-lankais jusque chez nous, dont beaucoup ont été renvoyés chez eux.

francetv.info

8/11/22

Arrivés à La Réunion dans un bateau de pêche le 20 octobre dernier, 13 des 17 migrants sri-lankais ont été reconduits par avion ce lundi 7 novembre. Les autorités veulent ainsi envoyer un message et dissuader ceux qui souhaiteraient créer une filière vers La Réunion.

(…)

Les 17 migrants, arrivés sur un bateau de pêche le 20 octobre dernier, ne sont pas les premiers. Le 17 septembre, 46 personnes étaient elles aussi arrivées dans de telles conditions, 7 avaient été reconduites.

Près de 200 migrants sont arrivés à La Réunion à bord de plusieurs bateaux en 2018 et 2019, et 79 sur 3 bateaux depuis la fin du mois de juillet.

” *On assiste sans doute à une tentative pour créer une filière et venir* “, le départ de ce matin est un message envoyé aux personnes qui seraient tentées de venir, insiste le préfet de La Réunion.

la1ere.francetvinfo.fr

20/10/22

Un bateau de migrants sri lankais accoste au Port. Il a été repéré par des pêcheurs ce jeudi 20 octobre, au large de Sainte-Marie. Il s’agirait de “L’Arthika”, l’embarcation partie le 9 octobre de Diego Garcia avec 17 occupants (dont un enfant et trois femmes) et dont l’arrivée était attendue. Le navire et ses passagers sont désormais sous la surveillance des autorités.

(…) la1ere.francetvinfo.fr